Envoyé en préfecture le 21/12/2023
Reçu en préfecture le 21/12/2023
Publié le
ID : 038-213800535-20231215-DB231215188-DE

CONSEIL MUNICIPAL DU 15 DECEMBRE 2023
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

RESSOURCES HUMAINES

DB231215-188

PERSONNEL COMMUNAL – MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

L'an deux mille vingt-trois, le quinze décembre à dix-neuf heures, les conseillers municipaux légalement convoqués le huit décembre, se sont réunis au nombre prescrit par la loi en séance publique, à la halle Grenette située place de la Halle à Bourgoin-Jallieu.

La séance est ouverte à 19 heures 10. Elle est présidée par Monsieur Vincent CHRIQUI, Maire.

Il procède à l'appel des conseillers municipaux.

ASSISTENT A LA SEANCE : Vincent CHRIQUI, Jean-Pierre GIRARD, Marie-Laure DESFORGES, Aurélien LEPRÊTRE, Hélène ACCETTOLA, Olivier DIAS, Marguerite BACCAM, Dorian MAILLET, Sébastien CHALESSIN, Armand BONNAMY, Marie-Thérèse DUSSERT, Thierry JOSEPH, Chantal BUSSY, Laurent CAMPO, Gaël LEGAY-BELLOD, Semiha ALATAS, Dominique CADI, Robert BRIOUDE, Marie-Claude SOUCHAUD, Gabriel BERTEA, Isabelle RENARD, Odile MARTINI, Kévin DOREL, Damien PERRARD, Anne CROUZIER, Roger RICHERMOZ, Michaël AYDIN, Laurent MAGUET.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 35

Présents : 28 Votants : 32

Absents : Anissa DAOUI, Jean-Claude PARDAL, Aurélia MASSON.

Excusés :

- Myriam ABDERRAHIM, pouvoir à Marguerite BACCAM ;
- Océane ROULOT, pouvoir à Dorian MAILLET ;
- Alain BATILLOT, pouvoir à Aurélien LEPRETRE ;
- Christian CIOFFI, pouvoir à Thierry JOSEPH.

Secrétaire de séance : Aurélien LEPRETRE est nommé secrétaire de séance conformément aux dispositions de l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Dans le cadre de la gestion des ressources humaines et afin de pouvoir ajuster les effectifs aux besoins de l'organisation, il est nécessaire de modifier le tableau des effectifs comme suit :

CREATIONS OU SUPRESSIONS DE POSTE – TITULAIRE

POLES/SERVICES	EMPLOIS	GRADES	N° POSTE	CREAT.	SUPP.	ETP	STATUT
POLICE MUNICIPALE	Policier municipal	Gardien brigadier	6065	1		2	Titulaire
		Gardien brigadier	6066	1			
SPORT	Chef d'équipe	Adjoint tech pal 1ère cl	5956		1	1	Titulaire
SPORT	Entretien terrains et bâtiments sportifs	Adjoint tech	6067	1		1	Titulaire
COMMUNICATION	Infographiste	Rédacteur	4781		1	1	Titulaire
COMMUNICATION	Responsable de service	Rédacteur	4779		1	1	Titulaire
ESPACES VERTS	Agent entretien des « airs de jeux » des espaces verts	Adjoint technique	6069	1		1	Titulaire

Envoyé en préfecture le 21/12/2023
Reçu en préfecture le 21/12/2023
Publié le
ID : 038-213800535-20231215-DB231215188-DE

CREATIONS OU SUPRESSIONS DE POSTE - NON TITULAIRE

POLES/SERVICES	EMPLOIS	GRADES	N° DE POSTE	CREATION	ETP	STATUT
COMMUNICATION	Responsable de service	Filière administrative catégorie B	4779	1	1	Poste ouvert au CDD de 3 ans sur l'article L332-8-2° considérant que les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient et bénéficiant d'un traitement indiciaire relevant des grilles des grades concernés auquel s'ajoute le versement du régime indemnitaire
COMMUNICATION	Infographiste	Filière administrative catégorie B	4781	1	1	Poste ouvert au CDD de 3 ans sur l'article L332-8-2° considérant que les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient et bénéficiant d'un traitement indiciaire relevant des grilles des grades concernés auquel s'ajoute le versement du régime indemnitaire
POLE BATIMENT	Assistante Pôle Espaces Publics	Adjoint administratif	6068	1	1	Poste ouvert au CDD de 1 ans sur l'article L332-8-2° considérant que les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient et bénéficiant d'un traitement indiciaire relevant des grilles des grades concernés auquel s'ajoute le versement du régime indemnitaire

Ces informations concernent les emplois existants ou à créer. La délibération crée les emplois aux cadres d'emplois correspondants.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- **Approuve** les modifications ci-dessus apportées au tableau des effectifs ;
- **Autorise** le Maire ou un adjoint ayant délégation en la matière à signer tous actes et effectuer toutes formalités nécessaires à l'exécution de la présente délibération ;
- **Prend acte** que les crédits nécessaires sont inscrits au budget

fait et délibéré à Bourgoin-Jallieu, le vendredi 15 décembre 2023.

Le Maire

Le secrétaire de séance

Envoyé en préfecture le 21/12/2023
Reçu en préfecture le 21/12/2023
Publié le
ID : 038-213800535-20231215-DB231215188-DE